

## NEOLIFE présente son résultat semestriel 2022 fortement impacté par l'inflation des matières premières

Réuni le 6 septembre 2022, le Directoire a arrêté les comptes consolidés du 1<sup>er</sup> semestre 2022 du Groupe NEOLIFE qu'il a soumis au Conseil de Surveillance pour vérification et contrôle.

Compte de résultat consolidé (données en K€)	30/06/2022 (non audités)	30/06/2021 (non audités)	Variation (en K€)	Variation (en %)
Ventes Eco-matériaux	2 381	1 597	784	49%
Ventes Eléments de construction	4 090	3 234	856	26%
Ventes Autres	120	86	34	40%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6 591</b>	<b>4 917</b>	<b>1 674</b>	<b>34%</b>
Achats consommés	-4 950	-3 471	-1 479	43%
<b>Marge brute</b>	<b>1 641</b>	<b>1 446</b>	<b>195</b>	<b>13%</b>
<b>Taux de marge</b>	<b>25%</b>	<b>29%</b>		<b>-5%</b>
Autres produits d'exploitation	313	358	-45	-13%
Autres charges d'exploitation	-2 538	-1 883	-655	35%
<i>Dont charges externes</i>	-1 013	-623	-390	63%
<i>Dont charges de personnel</i>	-1 141	-864	-277	32%
<i>Dont dotation aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	-360	-373	13	-3%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-584</b>	<b>-79</b>	<b>-505</b>	<b>-639%</b>
Reprise provision exploitation	36	79	-43	-54%
Dotation aux amortissements, dépréciation et provisions	-360	-373	13	-3%
<b>EBITDA</b>	<b>-260</b>	<b>215</b>	<b>-475</b>	<b>-221%</b>
Résultat financier	-12	-24	12	-50%
Résultat exceptionnel	-24	-51	27	-53%
Impôts sur les résultats	-38	-52	14	-27%
<b>Résultat net (part du Groupe)</b>	<b>-658</b>	<b>-206</b>	<b>-452</b>	<b>219%</b>



➤ **Chiffre d'affaires**

Le Groupe NEOLIFE présente un chiffre d'affaires de 6.591 K€ au titre du premier semestre 2022, soit une croissance de 34% par rapport au premier semestre 2021.

La poursuite de cette croissance démontre une fois de plus l'intérêt croissant du marché pour nos produits biosourcés. Cette croissance est réalisée malgré le fait que le secteur du bâtiment connaisse des perturbations et décalages en termes de réceptions et livraisons d'ouvrages, faute d'approvisionnement de matériaux sur d'autres lots (menuiseries, ouvertures, charpentes).

La croissance du chiffre d'affaires s'explique par des volumes en hausse de 8% (52.000 m<sup>2</sup> vendus vs 48.000 m<sup>2</sup> au premier semestre 2021). La hausse des prix de vente de 30% explique également notre croissance de chiffre d'affaires.

➤ **Marge brute**

Malgré de nombreux efforts pour maintenir nos prix d'achats de matières premières, le Groupe NEOLIFE a dû faire face à une forte hausse de ces derniers (50% en moyenne sur nos principaux matériaux, dont le compound qui représente 80% du prix d'achat de nos matériaux).

Ces hausses interviennent dans un contexte inédit et mondial rendant les solutions alternatives limitées.

Les autres postes rattachés à la marge brute, tels que les emballages ont aussi augmenté. La logistique et les frais de stockage ont quant à eux été contenus grâce une meilleure gestion et optimisation des flux. Certaines provisions sur matières premières avaient par ailleurs été sous-évaluées en 2021, impactant ainsi négativement le premier semestre 2022, d'environ 100 K€.

Cette forte hausse des matières premières n'a été répercuté qu'à hauteur de 30% afin de ne pas casser la dynamique business des contrats signés il y a 1 à 2 ans.

Ainsi, le Groupe constate une dégradation de son taux de marge de 4 points par rapport à la même période l'année dernière (25% vs 29% au premier semestre 2021). A taux de marge constant, le Groupe aurait dégagé une marge de 1.911 K€, soit 255 K€ de plus.

Des actions sont en cours pour rétablir ce taux de marge à court terme : élargissement du panel des produits pour augmenter le panier moyen de vente, indexation des prix de vente sur le cours des matières premières, révision des prix de vente de façon mensuelle. Le travail budgétaire au titre de l'année 2023 doit permettre de concilier toutes ces actions inhérentes au chiffre d'affaires (prix et volume) et à la marge brute.



➤ **Résultat d'exploitation**

Sur le premier semestre 2022, le Groupe NEOLIFE a fait face à des hausses significatives sur certains postes, du fait d'évènements spécifiques et ponctuels. Par ailleurs, la forte croissance du Groupe engendre une augmentation des postes de charges variables. Certaines charges fixes sont également en hausse afin de soutenir la croissance et préparer l'avenir.

Plus spécifiquement, les charges de personnel ont progressé sur le premier semestre 2022 s'expliquant par une augmentation des effectifs moyens, passant de 17 salariés à 19 salariés, ainsi que par des augmentations de salaires faisant suite à des engagements pris en 2021. L'impact global s'élève à 170 K€ sur le premier semestre 2022.

Il est également à noter la constatation sur la période d'évènements ponctuels à hauteur de 100 K€.

Enfin, une augmentation des provisions sur rémunérations variables (commissions et primes) est à noter sur le premier semestre 2022 ; ces éléments n'étaient que partiellement provisionnés au premier semestre 2021 et le mode de versement de ces derniers a aussi évolué.

Les charges d'exploitation ont également connu des hausses sur les postes suivants :

- Assurances : +32 K€ du fait principalement d'une hausse de l'assurance dommage ouvrage qui s'explique par la forte croissance de notre chiffre d'affaires et d'une régularisation de prime d'assurance début 2022 au titre de 2021.
- Etudes et documentation : +78 K€ du fait de dépenses de certification (CSTB, EFECTIS, SIETECH, etc..) correspondant principalement à des renouvellements d'avis techniques qui doivent avoir lieu tous les 3 ans, ainsi que de l'avis technique plateau métal pour le SMART. Ces éléments sont soit intégrés au frais de recherche et développement activés au bilan, soit étalés par l'intermédiaire d'une charge constatées d'avance.
- Honoraires comptable et juridique : +63 K€ du fait principalement de l'absence de cabinet spécialisé en droit des sociétés depuis 2019, tant dans l'accompagnement quotidien et stratégique, que dans la documentation juridique des organes de direction. Cela a porté préjudice au Groupe et entraîne sur le premier semestre un surcout. Quelques sujets RH ont donné également lieu à consultation de spécialistes en droit social.
- Honoraires divers : +46 K€ du fait de d'accompagnement sur divers sujets (cabinets de recrutement, accompagnement développement export, communication marché).
- Transport : +48 K€ du fait de la hausse du pétrole et des coûts de transport en général.
- Déplacement et réceptions : +38 K€ du fait de la reprise des déplacements vs un premier semestre 2021 qui était toujours très impacté par le COVID.

L'ensemble des évènements spécifiques et ponctuels constatés sur le premier semestre 2022 est estimé à 270 K€.



Le Groupe a toutefois fait en sorte de limiter autant que possible ces charges d'exploitation (poste loyers ou encore publicité), tout en devant s'assurer d'une mise en œuvre de certains moyens nécessaires à l'accompagnement de la croissance du Groupe (croissance de +34% du chiffre d'affaires pour rappel).

Le premier semestre 2022 est donc marqué par un contexte de forte inflation couplé à des éléments non récurrents générant des charges ponctuelles. Sans ces éléments, le Groupe aurait amélioré son résultat d'exploitation de l'ordre 525 K€, soit quasiment l'intégralité de la perte d'exploitation constatée sur le premier semestre 2022.

Des actions sont prises à tous les niveaux pour maîtriser nos coûts grâce à la mise en place d'outils de pilotage. La croissance continue de notre chiffre d'affaires doit permettre de faire face à ces hausses et aussi d'écraser les charges fixes nécessaires au développement du Groupe.

#### ➤ **Résultat net**

Le résultat financier s'améliore du fait d'un désendettement progressif et de produits financiers.

Le résultat exceptionnel s'explique par une provision de 25 K€ faisant suite à un contrôle URSSAF au titre des exercices 2019 et 2020. Certaines thématiques sont toutefois contestées. L'exercice 2020 était quant à lui marqué par la mise au rebut d'agencements des précédents locaux (50 K€). Le Groupe NEOLIFE ayant effectivement déménagé courant 2021.

#### ➤ **Flux de trésorerie**

Consécutivement à la dégradation de l'EBITDA, la marge brute d'autofinancement se retrouve négative à -317 K€.

La hausse du besoin en fonds de roulement (267 K€), corrélative à la croissance du Groupe et donc à une hausse du niveau des stocks, impacte également les flux nets générés par l'exploitation. Ces derniers ressortent négatifs à -584 K€.

Les flux nets liés à l'investissement s'élèvent à -132 K€. Ces derniers sont moins importants que sur le premier semestre 2021 du fait d'une activité de recherche et développement en recul et d'absence d'investissements, type filière. Le Groupe paie aujourd'hui – tant au niveau de la R&D que du CIR (Crédit d'Impôt Recherche) – le manque d'ambition et stratégie long terme en la matière depuis 2019/2020. Ces deux postes ont donc vocation à s'estomper sur 2022 et 2023.

Les flux nets liés au financement s'élèvent à -394 K€. Il s'agit des remboursements d'emprunts, dont les PGE souscrits lors du COVID. 795 K€ de remboursements sont prévus sur l'année 2022.

Une ligne de financement de 2 M€ a été signée début juillet 2022 auprès de European High Growth Opportunities Securitization Fund afin de permettre ce désendettement mais aussi





Communiqué de presse

À Champagne au Mont d'Or, le 29 septembre 2022

permettre le développement de l'activité et du besoin en fonds de roulement. A date, NEOLIFE a exercé trois tranches, soit 750 K€. Le suivi du programme d'obligations convertibles annoncé le 7 juillet 2022 et mis en place avec European High Growth Opportunities Securitization Fund est détaillé dans des tableaux de suivi accessibles au lien suivant <https://equityline.vox-aequitas.com/neolife> (tableau de suivi des Bons d'Emission, des OCEANE ainsi que du nombre d'actions nouvellement émises au titre des conversions des OCEANE et du nombre total d'actions en circulation). Les modalités complètes de ce financement sont décrites dans le communiqué de presse publié le 5 juillet 2022.

Patrick Marché – Fondateur et Président du directoire

### **INFORMATION**

Prochaine communication financière :

Le 31 octobre 2022 – Chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre 2022



Communiqué de presse  
À Champagne au Mont d'Or, le 29 septembre 2022

### En savoir plus :

**NEOLIFE®**, créateur d'éco-matériaux pour espaces durables, est une société française fondée en 2012 par Patrick Marché et Bernard Voisin. Elle conçoit des solutions constructives à caractère environnemental - bardages, profils d'habillage et terrasses - destinées aux professionnels de la construction soucieux de bâtir des logements, des bâtiments tertiaires et des aménagements paysagers éco-responsables. NEOLIFE® participe ainsi à une nouvelle philosophie de la construction, centrée sur trois valeurs essentielles : le développement durable, l'innovation et l'humain.

**Premier éco-matériau créé par NEOLIFE®, le VESTA®** (Vegetal Ecological Stable Timber Advantage) allie la naturalité du bois à la résistance du minéral. Il contient un taux exceptionnel de fibres de bois renforcées issues de déchets de scieries revalorisés et sains. Ces déchets de bois proviennent de forêts européennes gérées durablement et amènent une faible empreinte carbone. Tous ses composants sont vierges et garantissent aux solutions NEOLIFE® une grande valeur ajoutée environnementale.

L'éco-matériau VESTA® possède des renforts techniques au cœur de sa matière qui lui confèrent un caractère particulièrement résistant aux outrages esthétiques de l'humidité, des insectes et des UVs. Ses caractéristiques mécaniques alliant légèreté, souplesse et solidité permettent à NEOLIFE® de concevoir des solutions dont les performances répondent aux normes élevées de résistance au feu, aux chocs, au vent ou aux séismes.

Pour plus d'informations : [www.neolife.fr](http://www.neolife.fr)



**CONTACT**

**NEOLIFE®**

investors@neolife.com